



COMITE DE PILOTAGE ATI DU 15 MAI 2019

COMPTE RENDU

Séance du 15 mai 2019

Date de convocation : 25 avril 2019

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres présents : 14/24

Membres votants : 13/24

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mai, le Comité de pilotage de l'ATI Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Collège des collectivités :

Avec voix délibérative : Pierre Martinez, Laurent Pelissier, Marie Pasquet, Jean Pierre Bondor, Henry Sarrazin, André Mégias, Michel Cavailles

Sans voix délibérative : Richard Pitaval

Collège des consulaires :

Avec voix délibérative : Pascal Chabert

Collège des associations :

Avec voix délibérative : David Quinot, Stéphan Jannez

Collège société civile :

Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy, Annelyse Chevalier

Techniciens et partenaires invités :

Guillaume Gai-Minietti (Conseil Régional), Zoé Valat (Département du Gard), Karine Diaz (CCPL), Carole Colenson (CCPC),

Equipe ATI :

Maxime Charlier, Aude Faye, Marie Galand, Catherine Bazile,

Le Comité de Pilotage est accueilli par le 1^{er} adjoint de la commune d'Aimargues M. André Mégias, qui présente les excuses de M. le Maire, retenu sur une autre réunion.

Le Président, Pierre Martinez prend la suite du discours et salue les personnes présentes.

Il précise en ouverture du Comité de Pilotage les deux points à l'ordre du jour :

- 1- Etat d'avancement et projets inscrits à l'ATI
- 2- Présentation et validation du plan d'actions 2019

1 - Etat d'avancement de l'ATI et projets inscrits à l'ATI :

L'ATI territoriale Vidourle Camargue a été sélectionnée le 20/11/2015 avec une liste de projets répartis en 4 Priorités d'investissement (PI) sur lesquelles une enveloppe financière a été fléchée.

M. Charlier donne pour rappel les Priorités d'investissement :

PI 4a Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables.

Chaufferie biomasse, Etudes, Froid renouvelable, géothermie, méthanisation, hydroélectricité, éolien, photovoltaïque autoconso, réseau de chaleur, solaire thermique, stockage énergie

310 000 € FEDER

PI 4c Soutenir l'efficacité énergétique et la gestion intelligente de l'énergie

Eclairage public, économie d'énergie bâtiment public, Espaces Infos énergie, études éco-construction, éco-rénovation, performance énergétique

299 228 € FEDER

PI 6c Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Sites naturels et culturels régionaux

101 589 € FEDER

PI 6d Protéger et restaurer la biodiversité

Restauration morphologie de cours d'eau, trame et gestion écologique, zérophyto en ZNA, pollution des zones de lagunes

400 000 € FEDER

TOTAL ENVELOPPE ATI : 1 110 817 € FEDER

La maquette initiale du programme d'actions du PETR:

MAQUETTE INITIALE				
N°	Intitulé opération	Maitre d'ouvrage	Coût éligible	FEDER sollicité
PI 4a Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables - 310 000 € avec objectif de consommation de 33% à fin 2018 (102 300 €)				
1	Plateforme stockage de déchets verts	CC Rhône Vistre Vidourle	450 000 €	135 000 €
2	Récupération énergie de la mer	Régit Port Camargue	400 000 €	120 000 €
3	Plateforme stockage de déchets verts	CC Pays de Lunel	930 000 €	279 000 €
PI 4c Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie - 299 228 € avec objectif de consommation de 33 % à fin 2018 (98 745 €)				
4	Rénovation BBC	Commune de Sommières	527 427 €	158 228.10 €
5	Ecoconstruction de bureaux	SM Camargue Gardoise	400 000 €	120 000 €
6	Point info énergie	Commune de Sommières	20 000 €	6 000 €
7	Construction salle polyvalente	Commune de Sommières	50 000 €	15 000 €
PI 6c - Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel 101 589 € avec objectif de consommation de 33% à fin 2018 (33 524 €)				
8	Création d'îlots de nidification	SM Camargue Gardoise	200 000 €	60 000 €
9	Rénovation accueil Scamandre	SM Camargue Gardoise	100 000 €	30 000 €
10	Création circuit pédestre « Grand Site de France Camargue Gardoise	SM Camargue Gardoise	22 900 €	6 870 €
11	Muséographie de la Maison du Grand Site	SM Camargue Gardoise	43 680 €	13 107 €
12	Extension sentier Grand Site vers les salins de la Murette	SM Camargue Gardoise	117 040 €	35 112 €
PI 6d - Protéger et restaurer la biodiversité 400 000 € avec objectif de consommation de 33 % à fin 2018 (132 000 €)				
13	Création belvédères sur station pompage RNR	SM Camargue Gardoise	55 000 €	16 500 €
14	Trame écologique de la station d'épuration	Commune d'Aubais	300 970 €	90 291 €
15	Restauration fonctionnement hydrologique vieux Vistre-Phase 1	EPTB du Vistre	350 000 €	105 000 €
16	Restauration morphologique du Rhône-Phase 1	EPTB du Vistre	338 000 €	101 400 €
17	Accompagnement réduction produits phytosanitaires en ZNA	CIVAM	167 000 €	50 000 €
18	Restauration du fonctionnement hydrologique du vieux Vistre-Phase 2	EPTB du Vistre	350 000 €	105 000 €
19	Restauration morphologique du Rhône-Phase 2	EPTB du Vistre	1 225 000 €	367 500 €

A ce jour 2 dossiers ont été programmés :

- Sur la PI 6d, il s'agit du dossier : projet de sécurisation des digues et coulée verte du Rhône sur les communes de Vergèze et de Codognan – Phase 1 conception, porté par l'ETPB du Vistre pour 69 000 € de FEDER.

→ 24 mois d'études étaient prévues, mais suite aux contraintes de la nouvelle compétence GEMAPI, le syndicat a demandé une prorogation à la convention obtenue jusqu'au mois d'avril 2020.

Une sous réalisation est attendue sur l'exécution du projet (-15 000€ FEDER). Dépôt d'une demande d'acompte dès 20% réalisé (manque 1 facture).

- Sur la PI 4c : Rénovation éco-performante de l'éclairage public de Lunel, porté par la commune pour 231 414 € FEDER.

→ Un acompte a été versé au mois de mars 2019 d'un montant de 99 324,00 € sur une assiette éligible de 165 540,00 € (43% réalisé et payé).

Les taux de dépôt et de programmation début 2019 sont insuffisants et n'atteignent pas les objectifs fixés dans la convention ATI : 28% de la maquette a été déposée (hors dossiers inéligibles) et 27% programmée, dont 9% payée.

Bilan fin 2018/début 2019 : 5 dossiers ont été traités :

- 1 dossier fait l'objet d'une demande de paiement,
- 1 dossier est programmé et en attente de demandes de paiement,
- 2 dossiers ont été rejetés car ils étaient inéligibles,
- 1 dossier est en attente de programmation.

Malgré la faible sollicitation de l'ATI territoriale, un recensement des projets a permis de positionner 3 nouveaux dossiers :

- PI 4c Rénovation éco performante de l'éclairage public du centre-ville de Calvisson porté par la commune – 19 796 € FEDER, **dossier en attente de dépôt,**
- PI 6d Etudes pour la reconnexion du Vieux Vistre porté par la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle – 14 445 € FEDER, **dossier programmé avril 2019,**
- PI 6d Travaux pour la reconnexion du Vieux Vistre porté par la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle – 33 333 € FEDER, **dossier en attente des études pour dépôt.**

M. Rémy intervient pour souligner le manque d'information et de démarche participative de la part de la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle. Il rappelle la volonté de l'Europe et du PETR en matière d'implication citoyenne. Il souhaite que le PETR soit vigilant sur ce point.

M. Martinez acquiesce tout en rappelant les compétences de chacun. Il propose qu'une demande d'informations soit dressée au porteur de projet.

Pour récapituler :

- Priorité d'investissement 4a : aucun dossier,
- Priorité d'investissement 4c : 2 dossiers à maintenir dont 1 programmé,
- Priorité d'investissement 6c : aucun dossier,
- Priorité d'investissement 6d : 3 dossiers à maintenir dont 2 programmés.

Suite au dialogue de gestion du 19 février 2019, l'Autorité de gestion mène un travail d'analyse de la consommation des enveloppes ATI en vue de réemployer les crédits qui ne pourraient pas être consommés avant la fin de la convention ATI.

PI	Nbre Dossier déposé	Montant FEDER déposé	Nbre Dossier programmé	Montant FEDER programmé	FEDER Dépôt paiement	Nbre dossiers certifié	Montant FEDER certifié	Maquette ATI	Solde déposé	Solde Programmé	% déposé/maquette	% Programmé/maquette	% dépôt paiement	% certifié/maquette
4a	0	0	0	0	0	0	0	310 000	310 000	310 000	0%	0%	0%	0%
4c	1	231 414	1	231 414	99 324	0	0	299 228	67 814	67 814	77%	77%	33%	0%
6c	0	0	0	0	0	0	0	101 589	101 589	101 589	0%	0%	0%	0%
6d	2	83 445	1	69 000	0	0	0	400 000	316 555	331 000	21%	17%	0%	0%
TOTAUX	3	314 859	2	300 414	99 324	0	0	1 110 817	795 958	810 403	28%	27%	9%	0%

M. Giai-Minietti intervient pour éclairer le comité sur l'évaluation en cours menée par la Région du dispositif ATI. Il ne s'agit pas de léser les territoires mais de donner une nouvelle visibilité à 3 ou 6 mois pour déposer de nouveaux dossiers. Les fonds FEDER votés par la Région sur le territoire du PETR représentent 7 millions d'euros.

2 - Validation du plan d'actions 2019:

Suite à l'exposé et aux points évoqués précédemment, Il convient de valider le nouveau plan d'actions 2019 :

N°	Intitulée de l'opération	Maitre d'ouvrage	Coût éligible	FEDER sollicité	Taux	Régime d'aide	Courrier incitativité	Calendrier initial de réalisation	Commentaires de l'ATI	Commentaires AG
PI - 4a - 310 000 € (33% = 102 300 €)										
			TOTAL FEDER PI 4a	0 €	Reste	310 000 €	Conclusions sur la PI		Aucun dossier	
PI - 4c - 299 228 € (33% = 98 745, 24 €)										
1	Eclairage public de Calvisson	Commune de Calvisson	32 994 €	19 796,51 €	60%			2019	Dossier technique avec devis transmis à l'AG	En attente de dépôt
2	Eclairage public de Lunel	Commune de Lunel	385 690 €	231 414 €	60%		Oui	2015/2016	1er acompte mars 2019 : 99 324€ sur 165 540 € réalisé	Programmé en mars 2018
			TOTAL FEDER PI 4c	251 210,51 €	Reste	48 017 €	Conclusions sur la PI		Reste 48 017 € de FEDER non programmé	
PI - 6c - 101 589 € (33% = 33 524, 37 €)										
			TOTAL FEDER PI 6c	0,00 €	Reste	101 589 €	Conclusions sur la PI		Aucun dossier	
PI - 6d - 400 000 € (33% = 132 000 €)										
3	Restauration morphologique Rhône - phase 1	EPTB du Vistre	180 000 €	54 000 €	30%			2015/2018	Conception lancée/demande de prorogation jusqu'à avril 2020 Sous réalisation prévue	Programmé en octobre 2016
4	Restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Etudes	CCRVV	24 075 €	14 445 €	60%		oui	2019	En cours de réalisation	Programmé en avril 2019
5	Restauration morphologique du Vieux Vistre - Partie sud du linéaire - Travaux	CCRVV	100 000 €	33 333 €	30%			2019	Dossier en attente fin des études	Validé dans le plan d'action
			TOTAL FEDER PI 6d	101 778,00 €	Reste	298 222 €	Conclusions sur la PI		Reste 298 222 € de FEDER non programmé	
Total FEDER Vidourle Camargue				352 989 €						

Soit une prévision de consommation totale de l'enveloppe ATI de 31,8%. En conséquence il est proposé au comité de pilotage de modifier le tableau des opérations entrant dans l'ATI :

- En retirant les projets déclarés inéligibles, réorientés et/ou abandonnés.
- En intégrant les projets présentés par la commune de Calvisson et de la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle.
- De permettre à l'Autorité de gestion de prendre les crédits non employés sur les PI 4A, 4c, 6c et 6d pour les réaffecter sur le droit commun.

Il est procédé au vote.

Vote : Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 15h00.

Compte-rendu rédigé le 16 mai 2019, à Vauvert,

Le Président, Pierre Martinez